

**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 17 octobre 2024

Convocation du : 11 octobre 2024

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 24

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le dix-sept octobre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville.

**PRÉSENTS** : Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Thomas BLACTOT, Valérie PRINGUEZ, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Carole CASIER, Sophie TANGHE, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mélanie DEZEURE.

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Céline LEROUX, Bernard HAESBROECK, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Lahcem AIT EL HAJ, Rut LERNER-BERTRAND, Grégory PICKEU, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Cristiane DELESTREZ, Désiré BAILLON, Mylène MERAD ont délégué respectivement pour les représenter, Sylvie GUSTIN, Jean-Michel MONPAYS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Martine DUBREU, Philémon BRUNET, Laurent DERONNE, Arnaud MARIE, Hugues QUESTE, Michel PLOUY, Catherine DE PARIS, conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Philémon BRUNET

DE24.128

**ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
**DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CITOYENNETÉ,**  
**ÉTAT CIVIL, AFFAIRES GÉNÉRALES**

*Autorisation - Approbation*

☞

Par délibération DE20.045 du 13 juillet 2020, DE22.161 du 24 novembre 2022 et DE24.123 du 17 octobre 2024, le Conseil Municipal a décidé la création de sept commissions permanentes.

Par délibération DE22.165 du 24 novembre 2022, Laurent DERONNE, Martine DUBREU, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Mylène MERAD, Caroline BAURANCE, Désiré BAILLON, Benjamin TISON-BEERNAERT ont été désignés membres de la Commission Citoyenneté.

Suite à la démission de Bernard HAESBROECK de son mandat de Maire, à l'élection de Monsieur Jean-Michel MONPAYS en tant que Maire et à la nouvelle dénomination de la commission, il y a lieu de revoir ces désignations.

L'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que l'élection des membres des commissions a lieu au scrutin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Il est demandé aux Présidents de Groupe de proposer leurs candidats.

**Candidatures :**

**Liste Aimer Armentières et Agir pour l'Humain :** Martine DUBREU, Philippe CATTOIRE, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Mylène MERAD, Cristiane DELESTREZ

**Liste Armentières avec Fidélité et Bon Sens :** Caroline BAURANCE, Désiré BAILLON

**Liste Armentières en Tête ! :** Benjamin TISON-BEERNAERT

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Par conséquent, sont désignés membres de la Commission Citoyenneté, État Civil, Affaires Générales : Martine DUBREU, Philippe CATTOIRE, Rut LERNER-BERTRAND, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Mylène MERAD, Cristiane DELESTREZ, Caroline BAURANCE, Désiré BAILLON, Benjamin TISON-BEERNAERT

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le

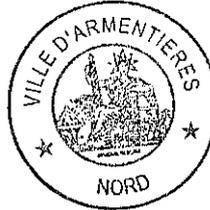
ID : 059-215900176-20241017-DE24128-DE



Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,  
Le Maire,

**Philémon BRUNET**  
Conseiller Municipal  
Secrétaire de Séance



**Jean-Michel MONPAYS**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Brunet', written over a horizontal line.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.M. Monpays', written over a horizontal line.